Le «Plume-Tambour»

Bulletin trimestriel d'informations municipales de Villiers-Sous-Grez

Juillet 1996 - Numéro 4

le mot du Maire

Notre journal fête avec ce numéro 4 la première année de rencontres, d'échanges et de dialogue avec la population villaronne.

Nos colonnes relatent l'extrême vivacité, la compétence et la disponibilité mises au service de la communauté par quelques habitants bénévoles que je remercie chaleureusement. Bien d'autres peuvent les rejoindre et participer comme acteurs, spectateurs ou sympathisants contribuant ainsi à rendre envieuses les communes voisines de la vitalité de Villiers-sous-Grez !

Les équipements sportifs nous ont permis de recevoir convenablement les 5e *Jeux forestiers* auxquels sont venues environ quatre mille personnes. Nous remercions Pierre Bacqué, président de l'E.S.F. et son bureau d'avoir ainsi renoué des liens étroits avec la commune. J'espère que ces liens seront moins élastiques que le saut... à l'élastique qu'il a osé faire, suscitant l'admiration de tous.

Si les activités sportives et culturelles sont des nécessités certaines dans la vie d'un village, elles ne sont pas les seules à retenir l'attention des conseillers municipaux. Ainsi, les membres du CCAS en décidant d'organiser l'entr'aide entre les Villarons concrétisent là un projet important. Je vous demande de lire avec une grande attention l'encadré où le CCAS explique son projet (voir page 2). D'avance, je vous remercie de participer à cette action.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de bonnes vacances ou de bonnes récoltes. Jean-André Morin



Sommaire

– Editorial, *Jean-André Morin* 1
– Informations importantes & CCAS 2
– Compte rendu des conseils municipaux . . . . . 3 à 5
– Les commissions travaillent . . . . . 6 à 8
– Les acteurs du village 9
– Bloc-note 10
– Ça s'est passé un dimanche ou un samedi . . .11 à 13
– Nos joies, nos peines 13
– Tribune libre 14
– La mémoire vive 15
– Vie des associations 16
– Agenda 16

Directeur de publication :
Jean-André Morin, maire de Villiers-sous-Grez

Comité de rédaction
rédacteur en chef : Jean-Paul Clément
rédactrice en chef adjointe : Annie Union
membres : Régine Guillin, Janine Hérisson, Bernard Darré & Gérard Magnes

avec la collaboration de : Anne-Marie Clément & Michel Union

Photographie : Philippe Beaudoin, Bellina, Bernard Leschier, & Annie Union

Photogravure et mise en page : Gérard Magnes

Impression : M. Claude Delhommeau

La vente de pain

sera assurée tous les matins de 9 à 12 heures au foyer rural (nouveau bâtiment) du mardi 23 au lundi 29 juillet inclus.

Secrétariat de mairie

Mme Virmout prenant son congé annuel au mois d'août, le secrétariat sera assuré par M^me^ Lavardin le mardi et le vendredi de 17 h 15 à 19 h 15 à partir du 5 août et jusqu'au 3 septembre.

Nouveau : à partir du 2 septembre 1996, le secrétariat de la mairie sera ouvert au public le mardi et le vendredi de 13 h 30 à 17 heures et le samedi de 9 à 12 heures.

La pharmacie d'Ury (2 rue de Bessonville)

est désormais ouverte et le sera tout l'été. Ses heures d'ouverture sont : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 14 heures à 19 h 30 ; le samedi de 9 heures à 12 h 30 et de 14 h 15 à 19 heures ; fermeture le dimanche. Pour tout renseignement complémentaire, téléphonez au 64 24 44 27.

Bibliothèque

La bibliothèque sera ouverte pendant l'été le mercredi de 10 à 12 heures.

Le CCAS

Le *Centre communal d'action sociale* a décidé d'organiser l'entr'aide entre les personnes qui souhaitent offrir un service et celles dont la vie serait facilitée par un petit coup de main.

exemples de services offerts : j'ai du temps à donner ; j'aime la lecture ; je vais régulièrement à Nemours, la Chapelle… et j'ai de la place dans ma voiture…

exemples de services demandés : je suis seul(e) une visite me ferait plaisir ; j'aime bien lire mais la fatigue vient vite : si quelqu'un pouvait me faire la lecture de temps en temps… ; je n'ai pas de voiture, pourtant je dois me rendre à Nemours, la Chapelle… ne serait-ce que pour aller à la pharmacie…

Ces deux listes sont, bien sûr, incomplètes.

Dans tous les cas, faites connaître vos offres et vos demandes à M^me^ Virmout ou à l'un des membres du CCAS : Régine Guillin et Bernard Darré (les vices-présidents) Maurice Andrieu, Yolande Daffy, Denise Larchevêque, Sylvie Lepage, Maryvonne Lepiller, Madame Moizo, André Orts et Laure Poulain.

Vie publique

Compte rendu du Conseil du 29 avril 1996

Informations

RPI

Les délégués ont procédé à l'élection du Bureau :
– Président : monsieur André Orts,
– Vice président : madame Bénédicte Duchêne,
– Secrétaire : monsieur Gilles Clugnac.

Le Bureau décide, en accord avec la municipalité le fonctionnement d'une seule cantine à Villiers-sous-Grez. Le prix du repas sera modifié pour la rentrée scolaire 96/97. Les prochains travaux concerneront les emplois (cantine, surveillance, accompagnement, secrétariat) et les transports (les horaires déjà étudiés par madame Anne-Marie Thibaut seront soumis à monsieur Douchet, responsable départemental de Melun).

Demande Estimation

Le Conseil demande au service des Domaines d'évaluer le terrain appartenant à monsieur Robert situé entre la rue de Nemours et le parking du foyer rural.

Voirie trottoirs rue de Larchant

La commission des travaux présente le cahier des charges prévu par la D.D.E. Les solutions envisagées seront soumises aux riverains : création de plates-bandes, réfection des bateaux (béton pris en charge par la commune ou pavés avec participation du riverain).

Achat tracteur

Le Conseil municipal après avoir comparé différents devis décide l'achat d'un tracteur à la société Briant de Saint Pierre les Nemours, pour la somme de 392 000 F TTC.

Ce tracteur de marque Case, sera muni d'une épareuse Bromford, d'un godet Q630, d'une nacelle et d'un tonne de 1500 l.

Cette dépense est inscrite au Budget primitif 1996, en section investissement. Le financement sera effectué par un emprunt de 392 000 F contracté auprès du Crédit agricole de La Chapelle-la-Reine, pour une durée de 5 ans au taux fixe de 5,60 % plus 0,10 % pour les frais de dossier.

Le Conseil municipal donne pouvoir à monsieur le Maire pour signer tous les documents nécessaires.

Équipement de la mairie en matériel informatique

Le Conseil municipal décide de s'équiper d'un ordinateur Pentium 120 et d'une imprimante pour la somme de 18 400 F TTC, achat effectué auprès de la société *Caforel* de Nemours. Cette dépense est inscrite en section investissement sur Budget primitif 1996.

Travaux vestiaire stade

Le Conseil municipal accepte l'avenant présenté par monsieur Lepage d'un montant de 9 042,62 F TTC portant sur des travaux supplémentaires : doublage des douches et démoussage du toit.

Contrat Pascal Barnier

Le Conseil municipal reconduit (par 13 voix et 1 abstention) le contrat de travail de monsieur Pascal Barnier jusqu'au 31 décembre 1996, dans les mêmes conditions (20 heures par semaine).

Cérémonie du 8 mai 1996

La cérémonie du 8 mai aura lieu à 11 heures au monument aux morts et sera suivie au foyer rural par la remise de diplômes du travail et par la proclamation des résultats du concours d'idées pour l'embellissement du village autour du verre de l'amitié.

En hommage à Jean Tardieu, écrivain et poète, enterré à Villiers-sous-Grez il y a un an, le Conseil municipal décide le baptême de l'allée de la cantine à son nom et donne pouvoir à l'ATM pour organiser la manifestation qui aura lieu le 15 juin à partir de 18 h 30.

Compte rendu du Conseil du 13 juin 1996

Informations

Eau potable

M. le Maire expose le rapport annuel établi par notre fermier, la SAUR sur le prix et la qualité de la distribution de l'eau :
– 98 435 m³ pompés, 55 245 m³ facturés à 12,44 F/m³ aux 417 abonnés soit un rendement de 56 % qui sera amélioré cette année après les réparations effectuées sur le réseau ;
– le résultat des 11 analyses effectuées confirme que l'eau distribuée est propre à la consommation ;
– orientation pour l'avenir : afin d'assurer la stérilisation de l'eau produite nous devons envisager la mise en place d'une bouteille de chlore de secours avec inverseur automatique.

Le Conseil demande :
– l'étude technique et financière des travaux à réaliser afin de diminuer le pourcentage de calcaire dans l'eau de Villiers-sous-Grez et l'incidence possible sur la quantité de chlore.
– la réalisation de la mise en conformité des installations mécaniques de la station d'épuration.

Foyer

Le Conseil accepte la demande d'occupation du foyer rural du 21 au 30 août pour le stage de musique organisé par Mme Laurence Leroy qui fera don de 1 000 F à l'association scolaire et sportive.

Calendrier conseils

Le Conseil établit le calendrier prévisionnel des réunions du deuxième semestre :
1er juil. à 21 h ; 16 sept., 15 oct., 15 nov. et 19 déc. à 20 h 30.

Plume-Tambour

Les nombreuses réponses au questionnaire confirment l'intérêt que vous portez à notre publication.
Pour réaliser ces objectifs la commission information étudie une nouvelle présentation et un nouveau rythme de parution.

Contrat rural

Mairie

Suite à quelques aménagements (cloison coupe feu entre école et mairie, alarme incendie) la commission de sécurité de l'arrondissement de Fontainebleau réunie le 24 mai 1996 délivre le certificat de conformité des installations de rénovation.

Vestiaires stade

Les travaux réceptionnés le 21 mai ; le personnel communal réalisera les peintures intérieures dans le courant du 3e trim. Coût total de l'opération 125 500 F HT inférieur au devis prévu.

Embellissement

Entretien bois publics

Une première demi-journée d'action *propreté des lieux publics* organisée par Mme Éliane Surget, MM. Bernard Darré, Robert Fougères, André Orts aura lieu au Rocher Saint-Étienne le samedi 6 juillet de 9 h. à midi.

Ancienne mare

Le Conseil accepte les aménagements proposés par la commission. M. Alain Champion demande que soit étudiée la possibilité d'inclure dans ce périmètre quelques places de parking.

RPI

M. André Orts complimente Melle Clostre et M. Bonhomme nommés respectivement directeurs à Villiers et à Recloses. À ce jour, 86 élèves sont inscrits. Le Bureau conserve et aménage l'emploi du temps du personnel dans les différents établissements en redéfinissant leurs fonctions.

Aide sociale

Le CCAS et le Conseil municipal préparent la création d'un service qui permettrait d'accueillir les personnes en difficulté, de mettre en relation les personnes offrant et demandant des services divers.

Les personnes désireuses d'assurer ce service disposeront d'un lieu et d'horaires à définir.

Délibérations

Pouvoirs au Maire

Le Conseil municipal donne pouvoir à M. le Maire pour signer tous les actes destinés à :
- établir un contrat en faveur de M. Pascal Barnier pour son inscription à l'assurance chômage ;
- recevoir au nom de la commune de Villiers-sous-Grez le legs de monsieur Louis Ramond décédé le 22 mai 1996.

Tracteur

Le tracteur commandé en avril ne peut être livré avant trois mois. Le Conseil municipal accepte l'offre des établissements Briant de livraison immédiate et sans supplément de prix d'un tracteur ayant une puissance supérieure de 10 CV et une cabine plus haute, les outils achetés s'y adapteront.

M. Alain Champion explique que l'offre s'avère intéressante et comporte les mêmes garanties malgré les 60 heures de démonstration.

CAUE

La commune décide d'adhérer pendant un an au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) moyennant la somme d'un franc par habitant (781 F). Ce service sera sollicité pour faire l'étude d'embellissement du village et d'un plan de stationnement.

Jeux

Le Conseil entérine l'achat des jeux qui seront installés au stade après les Jeux forestiers.

Stationnement

Le Conseil accepte que M. Ritt gare provisoirement son minicar dans la cour de l'atelier communal en attendant de trouver un espace plus adapté chez un particulier. L'assurance de ce véhicule est à la charge de son propriétaire, la commune ne sera en aucun cas responsable des dégradations éventuelles causées au véhicule. M. Ritt s'engage à verser 1 500 F par an à la commune.

Collège

M. le Maire expose au Conseil municipal les deux solutions envisagées pour que le collège de La Chapelle-la-Reine puisse accueillir tous les élèves du canton (six cents élèves) :

1ère solution. Agrandissement des locaux actuels : coût pour le syndicat intercommunal 595 000 F plus les remboursements d'emprunt actuels. L'accès aux transports et les locaux, de conception obsolète, concentrés sur une petite surface ne permettent plus de dispenser un enseignement de qualité.

2e solution. Construction d'un collège neuf et d'une gare routière : la création de nouveaux bâtiments est l'occasion d'équiper le canton d'une infrastructure moderne, adaptée aux besoins de l'an 2000. Frais de remboursement d'emprunt à supporter pendant deux ans pour un total d'environ 240 000F. La commune de La Chapelle-la-Reine s'engage à racheter le bâtiment actuel et prend à sa charge tous les frais y afférent.

Le Conseil opte pour la deuxième solution et donne pouvoir au Maire et au délégué du syndicat.

Trottoirs rue de Larchant

M. le Maire donne compte rendu du sondage effectué auprès des habitants de la rue de Larchant. Une plate-bande sera aménagée le long de toutes les parcelles dont l'occupant en a manifesté le désir. Les bateaux pavés resteront pavés, les autres seront exécutés en béton. Une réunion avec les Bâtiments de France et les responsables de la DDE permettra de définir les matériaux à utiliser pour le trottoir.

Photocopieur

Nous devrons nous passer de ses services, panne totale et définitive. Des devis seront présentés au prochain Conseil.

Éxonérations impôts locaux

Le Conseil conserve le taux des détaxations des impôts locaux de la commune, celui-ci est au maximum des autorisations légales.

Compte rendu du Conseil du 1er juillet 1996

Jeux forestiers

M. Philippe Beaudoin dit que le compte rendu définitif ne peut encore être donné.

Organisateurs, exposants et participants sont tous satisfaits.

Employés communaux

MM. Jean-Raymond Leroy, Pascal Viratel et Pascal Barnier ayant effectué des tâches supplémentaires à l'occasion du tournoi de football, de la journée Jean Tardieu, de la kermesse scolaire et des Jeux forestiers, le Conseil leur accorde, à l'unanimité, une journée de repos, un paiement de 11 h supplémentaires, et les remercie de leur dévouement et efficacité.

Fête nationale

Le 13 juillet 1996 la retraite aux flambeaux sera précédée d'un repas et suivie d'un bal. L'Amicale villaronne, organisatrice de ces festivités, est invitée à faire connaître ses besoins en matériel.

Matériel collectif

À l'occasion des manifestations nous sommes amenés à demander ou à fournir du matériel aux communes voisines (barrières, chaises, tables etc...). M. le Maire propose que soit étudiée la possibilité d'acheter du matériel en intercommunalité.

Ancienne mare

En réponse à la proposition de M. Alain Champion, aménagement d'un parking à gauche de l'allée pavée, A. Union indique que la commission juge préférable d'aménager d'abord le terrain en jeu de boules et d'attendre les résultats de son utilisation.

Le Conseil sollicite les services du CAUE pour étudier un plan de stationnement des véhicules et de circulation des piétons dans la Commune.

Compte administratif, compte gestion

À l'unanimité, le Conseil municipal approuve le compte de gestion établi par M. le Receveur municipal de La Chapelle-la-Reine.

Le Conseil municipal approuve le compte administratif 1995 qui donne les résultats suivants :

Section Fonctionnement :

Recettes 3 845 452,04 F Dépenses 2 911 209,82 F.

Section Investissement :

Recettes 1 312 456,92 F Dépenses 1 312 456,92 F.

D'où un excédent de 934 242,22 F

Enfouissement des lignes électriques

Le Conseil municipal crée une commission chargée d'étudier et d'établir un projet d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques. Elle se compose de MMmes Annie Union, Éliane Surget, MM. Daniel Szymanski, Robert Fougères, Alain Champion, Bernard Darré.

Maisons de bornage de la forêt de Fontainebleau

M. le Maire explique qu'une association des maisons de bornage de la forêt de Fontainebleau vient de se créer. Après avoir pris connaissance des motifs à l'origine de cette création et des projets qui la motivent, le Conseil accepte de participer aux études préalables, vote les crédits nécessaires à son adhésion soit 100 F, participation à charges intercommunales qui sera inscrite au budget supplémentaire 1996. Deux délégués représenteront la Commune au sein de cette association. M. Alain Champion se porte volontaire.

Horaires d'ouverture de secrétariat de mairie

À compter du 2 septembre 1996 les heures d'ouverture du secrétariat de mairie seront les suivantes :

– Mardi, Vendredi de 13 h 30 à 17 heures.

– Samedi de 9 heures à 12 heures.

Investissement foncier

Le Conseil municipal décide de prendre contact avec M. Robert, propriétaire et vendeur du terrain situé entre la rue de Nemours et le parking du foyer rural.

Devis divers

Aménagement de 2 points d'eau au cimetière : M. le Maire communique les devis de M. Lepage (fouille et installations 17 000 F TTC dont 4 500 F HT de plomberie) et de M. Florent (plomberie uniquement : 4 200 F HT).

Le Conseil municipal souhaite la consultation d'autres sociétés et demande d'étudier la possibilité d'enfouir le tuyau d'alimentation à l'extérieur du cimetière.

Nettoyage des locaux

Un complément de devis pour le lessivage des murs sera demandé aux sociétés EMNE et ONET avant d'entreprendre les travaux qui seront réalisés pendant les vacances.

Subvention transfert de crédits

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide qu'une somme de 6 000 F sera transférée du chapitre 66, article 660 (fêtes et cérémonies) à l'article 657 (subvention exceptionnelle à l'Amicale Villaronne). Remboursement de divers frais effectués au nom de la Commune par l'Amicale : 2880 F tournoi football, 2500 F inauguration allée Jean Tardieu, 620 F lampions 14 juillet.

Indemnités personnel communal

Le Conseil, suite aux décisions prises le 4 décembre, décide de verser 50 % des indemnités de fin d'année au personnel en ayant fait la demande : madame Odile Leroy et Jean-Raymond Leroy.

Contrat Barnier

M. le Maire donne lecture du courrier reçu de la Sous Préfecture, concernant le contrat d'emploi de M. Pascal Barnier.

Celle-ci demande l'annulation de la délibération du 29 avril 1996 et demande à M. le Maire de prendre un arrêté concernant l'embauche de M. Pascal Barnier, jusqu'au 31 décembre 1996.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Les projets d'embellissement

La *Commission environnement-embellissement* continue de travailler sur les cinq projets qui ont été retenus par le jury du concours réuni le 12 avril dernier. Les résultats tardent à être concrétisés, pensez-vous. Tout le monde est d'accord sur ce point, mais dans la mesure où nous ne demandions pas des projets métrés et chiffrés, nous savions que le délai de réalisation serait un peu long. Ce travail est actuellement en cours ainsi que la demande des autorisations auprès des administrations concernées et la préparation des projets en vue du vote du Conseil municipal.

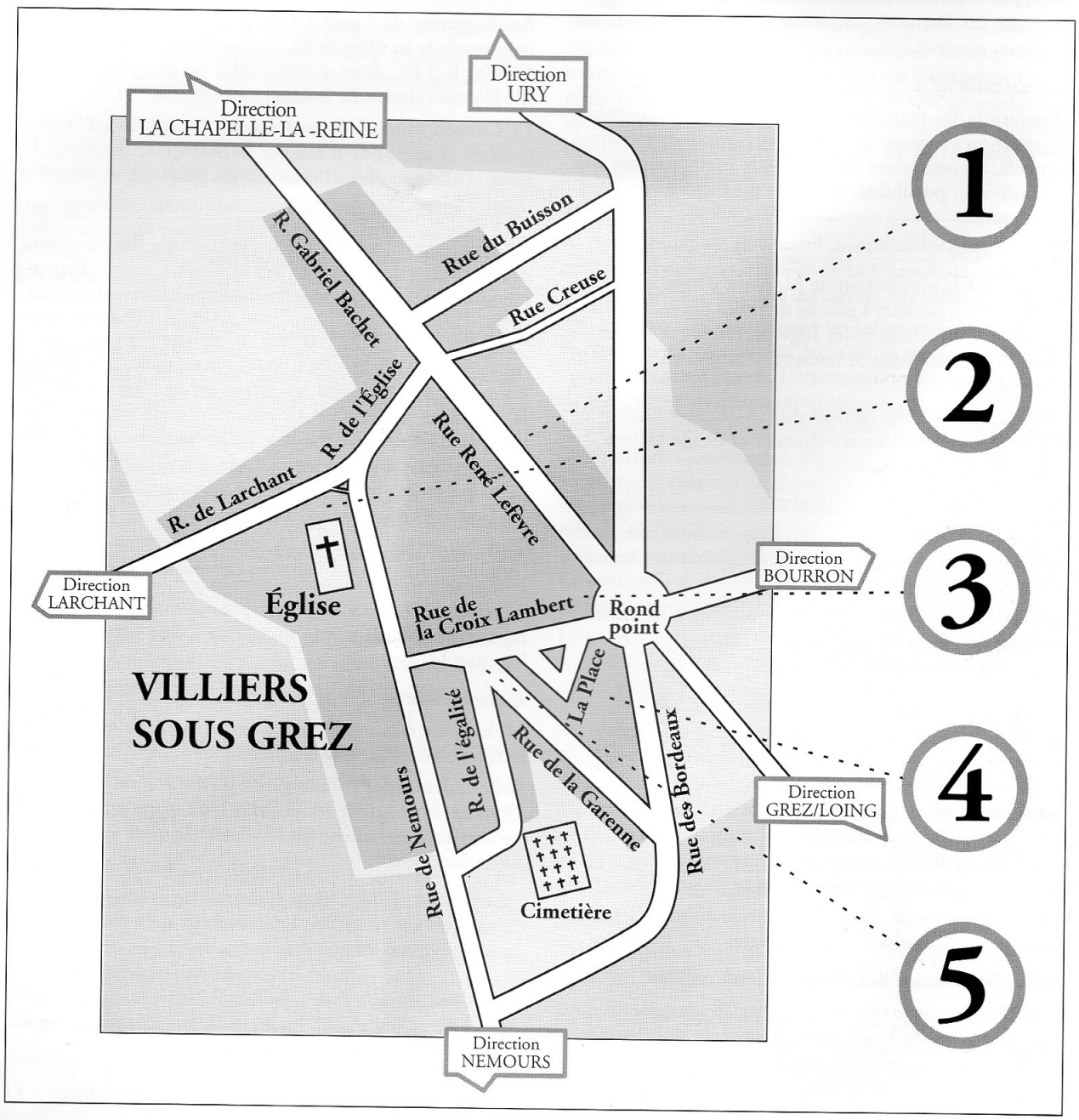
Sur le plan ci-contre vous pouvez découvrir les cinq sites qui seront aménagés dès que possible.

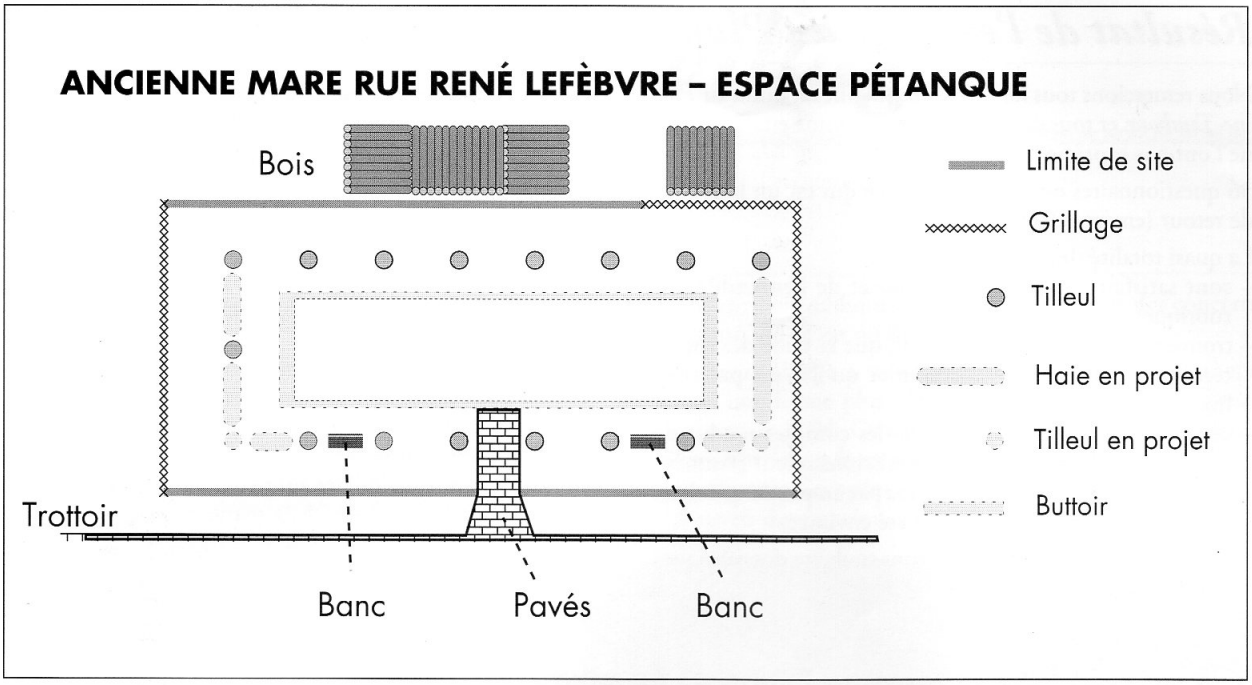
Ce sont :
1. l'ancienne mare
2. la place de l'église
3. l'arrêt-bus Croix-Lambert
4. le jardin du ginkgo biloba
5. le carrefour des rues de l'égalité, de la Garenne et de la Croix-Lambert.

Voici dans le détail, ce qui est prévu :

1. L'**ancienne mare** située rue René Lefèbvre et ombragée par quinze tilleuls nous semble être l'endroit idéal pour jouer à la pétanque. Quatre terrains de 15 m sur 4 m y seront aménagés. Ce site, assez central finalement, offrira la possibilité aux joueurs de la partie ancienne du village comme à ceux du quartier de la Croix-Lambert d'exprimer leurs talents ou plus simplement de passer un bon moment entre amis et voisins.

Des troncs d'arbres buttoirs arrêteront, aux extrémités du terrain les boules qui auraient l'intention d'aller chez les rive-





rains. Rien de nouveau ne gênera donc le passage des tracteurs vers les champs à l'arrière du terrain de pétanque. Dès que le désherbant aura été appliqué aux endroits appropriés et les buttoirs mis en place par nos employés communaux, vous pourrez tester la qualité du terrain. Si l'état de surface ne convient pas, d'autres solutions seront envisagées.

Afin d'embellir cet espace, des haies d'arbustes seront plantées cet automne entre les tilleuls conformément au projet d'Alain Bonnot. Les deux bancs tournés vers le terrain pourront accueillir les supporters, nombreux et enthousiastes.

Il serait plus agréable pour tout le monde que nous venions là à pied ou à bicyclette.

2. Quant au projet d'aménagement de la **place de l'église**, le jury a sélectionné celui d'Yves Mahieu, jeune architecte qui résidera définitivement rue du Buisson, dès qu'il aura le temps d'emménager !

Il prévoit la suppression des grilles autour du monument aux morts, le retour de cette place à l'usage des seuls piétons (plus de voitures en stationnement), quelques arbres et arbustes pour délimiter l'espace et l'installation de plusieurs bancs.

Lors de nos discussions en réunion de commission, une idée nouvelle est venue se greffer sur le projet proposé. Nous étudions à l'heure actuelle la création d'une pelouse de part et d'autre d'une allée centrale allant de la rue de Larchant au porche de l'église. Ceci afin de rompre l'univers minéral du lieu (murs de pierre et sol en gravier) en créant un espace végétal. Mais, vous l'avez deviné, cette idée nouvelle risque d'entraîner des frais importants ; aussi nous étudions la question avec une grande attention.

3. Pour l'aménagement de l'**arrêt-bus Croix-Lambert**, c'est le projet d'Isabelle Vocelle qui a été retenu. Il consiste tout simplement à augmenter le nombre des plantations sur ce triangle délimité par les rues de la Croix-Lambert et René Lefèbvre. Mais, et c'est là notre difficulté du moment, l'embellissement de cet arrêt-bus doit être considéré en même temps que celui du rond point, de la station d'épuration et des triangles déterminés par les routes. Harmoniser le choix des plantations devrait nous permettre de créer un ensemble cohérent. De plus, cet espace étant une entrée du village, il serait bon de marquer son identité (village de clairière) en rappelant les arbres et arbustes *natifs* du pays. L'étude se poursuit.

4. Le **jardin du ginkgo biloba**, agréable espace planté de nombreux arbres, est très peu fréquenté. Serait-il méconnu ? Ses entrées se trouvent rue des Bordeaux et rue de la Place, dans le prolongement des tilleuls.

Le projet d'Isabelle Vocelle prévoit d'en faire un espace-jeux pour les enfants. Les personnes accompagnant les plus petits ainsi que les promeneurs pourront passer un agréable moment sous une pergola fleurie. Des jeux seront installés, leur choix est en cours mais, je peux d'ores et déjà vous dire qu'il n'y aura pas de bac à sable. En effet, des directives nationales interdiront sous peu leur implantation pour des raisons d'hygiène.

Quelques plantations supplémentaires viendront agrémenter cet espace.

5. Le projet d'embellissement du **carrefour des rues de l'égalité, de la Garenne et de la Croix-Lambert** est resté en sommeil jusqu'à maintenant car nous attendions la mise en place du nouveau transformateur EDF. Voilà qui est fait. L'esprit général de l'aménagement est de mettre en place des plantations tout en respectant les activités naturelles qui s'y sont développées. Ce carrefour est en effet un lieu de rencontre des jeunes et un terrain de football pour les enfants. À nous maintenant de trouver l'idée (géniale ?) qui conciliera tous ces paramètres. C'est encore Isabelle Vocelle qui a signé ce projet .

Lorsque ces cinq projets auront été réalisés, les membres de la *Commission environnement-embellissement* passeront à l'étude des autres sites à embellir tels qu'ils ont été déterminés pour le règlement du concours.

Vice-présidente de la commission : Annie UNION

Résultat de l'enquête du Plume-Tambour

Nous remercions tous les Villarons qui ont répondu au *Plume-Tambour,* et tous ceux qui pensent comme eux, mais qui ne l'ont pas exprimé !

36 questionnaires ont été renvoyés, ce qui est un bon taux de retour (environ 10 %)

La quasi totalité des répondants
- sont satisfaits du *Plume-Tambour* et de l'ensemble des rubriques ;
- trouvent qu'il est agréable à l'œil, que la taille des caractères d'imprimerie est correcte et qu'il n'est pas trop luxueux.
- plus de la moitié souhaitent que les comptes rendus de conseils municipaux et des commissions soient résumés
- une majorité préfère trois numéros par an plutôt que deux numéros par an comme il avait été envisagé.

Enfin, un grand nombre de Villarons souhaite des rubriques régulières sur :
- l'histoire et la vie ancienne du village
- son avenir et son développement,
- ainsi qu'une page pour les jeunes et une chronique sur la forêt et la chasse.

À la suite de ces réponses et du vœu du Conseil municipal de distribuer les comptes rendus des conseils municipaux dès qu'ils sont rédigés, la commission *Information-communication-bulletin municipal* a donc décidé dans sa séance du 22 juin :
- d'utiliser la place restante des comptes rendus des conseils municipaux pour donner quelques nouvelles brèves, en intitulant ce document «lettre du Plume-Tambour – supplément au numéro…» ;
- de réaliser trois ou quatre numéros du *Plume-Tambour* par an, selon l'abondance de la matière.

Le prochain numéro sera donc le numéro 5 qui paraîtra dans les premiers jours d'octobre. J.-P. Clément

Un vestiaire in extremis pour le tournoi !

C'est le 21 mai que les travaux entamés à la mi-avril avec les entreprises Lepage et Boureac, Huileux et Léger ont été réceptionnés dans un parfait état d'achèvement.

En 1978, le maire, Pierre Champion a souhaité aider le sport en dotant Villiers-sous-Grez d'un espace où les sportifs pourraient s'y préparer, et s'y détendre après l'effort.

La concrétisation de cette idée s'est traduite par l'édification d'un bâtiment en 1981, regroupant des vestiaires et des douches.

Depuis quinze ans, l'utilisation intensive et les caprices du temps (et des sportifs parfois) ont conduit la municipalité à entreprendre de lourds travaux d'entretien. Ceux-ci concernaient la réfection du carrelage mural des douches, une nouvelle installation de chauffage et ventilation, la peinture des éléments en contact avec l'extérieur et la pose d'un « blindage mural » sur une hauteur de 1,50 mètre.

Grâce au contrat rural subventionnant les travaux à 80 %, le montant financier à la charge de la commune ne s'est élevé qu'à 26 000 F TTC. Daniel Szymanski



Vie du village

Les acteurs du village

Laurence et Bernard LEROY

Arrivée à Villiers-sous-Grez dès l'âge de 2 ans, née d'un père seine-et-marnais et d'une mère outre-méditéranéenne), Laurence Pardon a été témoin de la grande mutation de notre village, à l'époque encore bourgade rurale avec une vingtaine d'entreprises agricoles, et maintenant lieu d'activités tertiaires, notamment dans le domaine artistique.

Inutile de rappeler que Laurence et Bernard Leroy sont plus que des témoins de cette évolution, qu'ils ont accompagnée et même suscitée.

Quelle belle histoire que la rencontre de ces 2 jeunes gens à peine majeurs à l'occasion d'un stage de piano à Villiers-sous-Grez, dirigé par leur professeur André Gorog.

Laurence n'attendit pas d'avoir terminé ses études à l'École normale supérieure de musique de Paris pour commencer son métier de professeur de piano à Villiers-sous-Grez.

En effet, à 20 ans, elle prend le relais de sa mère et commence à donner des cours de piano dans notre village.

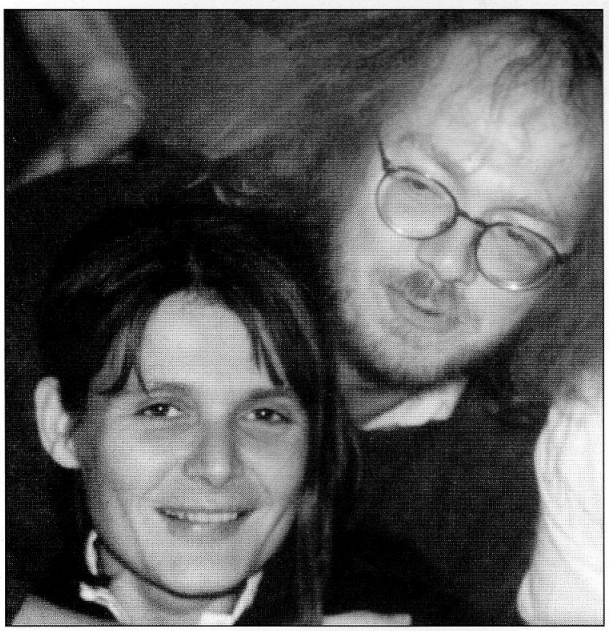
Dépassant son activité d'enseignante, elle propose dès 1983 des auditions publiques de ses élèves ainsi que des concerts de piano, de chant ou de violoncelle.

Le chant, qu'elle a toujours intégré à son enseignement prend une forme plus officielle avec la création des *Envahiss'notes* en 1994. Ce chœur d'enfants qui a chanté à plusieurs reprises au foyer rural et aussi dans la région, prépare actuellement un opéra composé spécialement pour eux (à découvrir dans quelques mois).



Les enfants donnèrent l'envie de chanter aux adultes, et Bernard Leroy créa la chorale d'adultes en 1987.

Volant de succès en succès – il suffit de lire régulièrement *La République de Seine-et-Marne* – la chorale gagna à la fin de l'année 1995 le concours de Marolles-en-Brie, devançant la très bonne chorale de Villeneuve-Saint-Georges.



Conseillère municipale depuis 1989 et adjointe au maire depuis 1995, chargée notamment de la gestion du foyer rural, Laurence Leroy est ainsi omniprésente dans la commune, tout en gardant son activité de base : l'enseignement du piano aux enfants.

Famille nombreuse chez Bernard (3 filles et 3 garçons) comme chez Laurence (3 filles et 2 garçons), ne peut-on trouver là une explication à l'attachement qu'ils ont, l'un et l'autre, pour les enfants.

180 élèves sont passés par les mains de Laurence depuis quinze ans, dont 99 enfants de Villiers-sous-Grez.

On attend le (la) centième élève : forte récompense ou surprise pour le premier inscrit pour la saison 1996/97.

J.-P. C.

Bloc-note

Pac Euréka

La *Mutualité sociale agricole* nous prie de vous informer de la mise en place de son programme d'activation cérébrale « PAC EURÉKA , le remue-méninge », dès le mois de septembre à Villiers-sous-Grez. Pourquoi ce programme ? Il est apparu que 65 % environ des personnes de plus de 60 ans se plaignent de « trous de mémoire ». Plus que de réels troubles de mémoire, il s'agit souvent d'un manque d'entraînement des fonctions cérébrales. En collaboration avec l'*Association des Anciens du canton de la Chapelle-la-Reine* dont le représentant local est André Surget, la MSA vous proposera son programme conçu avec la *Fondation nationale de gérontologie* . Les 16 séances comprenant chacune en moyenne 5 exercices attractifs et motivants seront encadrées par un médecin et deux animateurs et vous seront proposées au prix de 600 F. Une information plus détaillée vous sera fournie en temps utile. Régine GUILLIN

Du pétrole en Seine-et-Marne ?

La préfecture de Seine-et Marne communique : par décret du 6 novembre 1995, un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « permis de la Chapelle-la-Reine » a été accordé pour une durée de cinq ans à la société ESSO REP sur une superficie de 527 km² environ, portant sur partie des départements de l'Essonne, de la Seine-et-Marne et du Loiret.

Mi-juin 1996 : soulagement de la population du canton : il n'y a pas de pétrole…

Reste à trouver une autre idée ! Annie UNION

Recensement des jeunes gens.

Les jeunes gens nés en juillet, août et septembre 1979 doivent se présenter en mairie courant octobre 1996, munis du livret de famille.

Du verre pour lutter contre le cancer.

Les bouteilles de verre que nous mettons dans les deux conteneurs placés devant la station d'épuration (pas celui de l'éco-point), sont collectées par l'*Association régionale pour l'enseignement et la recherche scientifique et technologique en Champagne-Ardennes (ARERS).* Cette association nous remercie chaleureusement de ces gestes écologiques qui allient une aide civique à une aide humanitaire. En 1995, le volume du verre collecté dans notre village se monte à 22,6 tonnes soient 29 kg par habitant . Ce même ratio en kg par habitant pour le département est de 18,287. Ce tonnage de verre collecté dans tout le département a représenté un don pour la recherche contre le cancer de : 64 944 F. Et si pour 1996 nous faisions l'effort d'apporter tout le verre que nous avons à jeter dans les conteneurs ? A. U.

Les tondeuses à gazon

Par arrêté municipal du 29 juin 84, les tondeuses à gazon et autres outils bruyants sont autorisés les jours de semaine, le samedi de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures ainsi que le dimanche de 10 à 12 heures.

Votre chien aboie en votre absence…

et vos voisins s'en plaignent ! Savez-vous qu'il existe des colliers anti-aboiement ?

Les congés annuels des commerçants

La boulangerie fermera le lundi 22 juillet au soir pour rouvrir le lundi 12 août au matin.

La boucherie fermera le dimanche 7 juillet à 12 h 30 et rouvrira le mardi 30 juillet à 8 heures.

On recherche…

Plusieurs personnes recherchent des endroits protégés (couverts ou non) pour garer leur véhicule la nuit. Si vous disposez de tels espaces, merci d'en avertir la mairie qui transmettra votre proposition.

L'assistante sociale pour Villiers-sous-Grez

Dans le *Plume-Tambour* précédent, nous avions publié les noms et coordonnées des personnes que vous pouviez contacter à la maison des permanences de La Chapelle-la-Reine. Intéressant mais… l'assistante sociale de La Chapelle ne s'occupe pas du secteur de Villiers-sous-Grez ! Par contre, M^elle^ Guilhem vous recevra à Saint-Pierre-lès-Nemours lorsque vous aurez pris rendez-vous avec elle en téléphonant au 60 55 20 03. A. U.

C'est bientôt Noël !

Comme chaque année, la mairie et l'*Amicale villaronne* offriront à tous les enfants du village un après-midi de fête. Le Père Noël sera attendu cette année le samedi 21 décembre dans l'après-midi. L'*Amicale villaronne* qui organise le spectacle, choisit soit de rémunérer une troupe, soit de monter un divertissement avec les enfants du village. La mairie, de son côté, offre à tous les enfants de la naissance au CM2 un jouet et un délicieux goûter. Vous qui venez d'arriver à Villiers, avez-vous pensé à inscrire vos enfants en mairie ? Dans la négative, merci de le faire très rapidement, le Père Noël serait triste de ne pas avoir suffisamment de cadeaux ! Laurence LEROY

Les *Jeunes sapeurs pompiers*

Tout jeune, garçon ou fille, dès l'âge de 12 ans, peut devenir *Jeune sapeur pompier.* Il lui faudra suivre les cours le mercredi et le samedi : athlétisme, natation, cours théoriques… Encadrés par des volontaires très dévoués, les *Jeunes sapeurs pompiers* passent chaque année différents tests et examens leur permettant de se mesurer à leurs camarades de tout le département. Alors qu'il est question de réduire, voire de supprimer le service militaire, s'ils se sentent motivés, il peut leur être possible d'essayer de devenir pompier professionnel et ainsi voir leur avenir assuré.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au chef de corps de La Chapelle-La-Reine. Éliane SURGET

Ça s'est passé un dimanche... ou un samedi (par Annie Union)

Samedi 11 et dimanche 12 mai

L'exposition-vente *Produits & Terroir*, organisée par Alain Champion au foyer rural, a rassemblé, pour notre plus grand plaisir, dix-sept exposants qui nous ont offert une large palette de gourmandises. Jean-Jacques Hyest, sénateur, Didier Julia, député, Pierre Bacqué, conseiller général et Charles Hochart, maire de Nemours et président de l'association *Produits & Terroir* Seine-et-Marne ont honoré cette exposition de leur présence.



Samedi 1er juin

Par un temps idéal, ni trop chaud ni trop froid et assurément sec, a eu lieu le premier tournoi de football de Villiers-sous-Grez. Organisé par la Commission des sports et l'Amicale villaronne, ce tournoi réunissait quatre équipes seniors amateurs. Le premier match opposant les équipes du Barreau de Paris et de Villiers-sous-Grez a vu la victoire des Villarons après une série de tirs au but (3 à 1).

Pour le second match, la victoire est allée à l'équipe de Sun Micro-système opposée à l'équipe de l'E.S.F. (3 à 2).

Après un très... amical déjeuner servi par la très... Amicale villaronne, les joueurs du matin ont pu encourager les jeunes conviés à une séance de tirs au but.

Dans la catégorie des 6-8 ans, Yves Chapelain s'est montré le plus adroit, suivi dans l'ordre par Cédric Desmoulins et Raphaëlle Pouret.

Dans la catégorie des 9-11 ans, Antony Darré a remporté la victoire devant Matthieu Lacour et Maxime Audrain.

Et pour finir cette séance de tirs au but, les plus grands (12-15 ans) se sont affrontés. Est arrivé en tête de cette compétition : Stéphane Colas, précédant Marc Lechevallier et Alexandra Union.

Puis les seniors ont repris le terrain. Le match pour la 3e place a été largement gagné par l'équipe du Barreau de Paris face à l'équipe de l'E.S.F. (5 à 0).

Quant à la finale opposant l'équipe de Sun Micro-système à celle du village, vous connaissez déjà le résultat, non ? Heureusement que le *Plume-Tambour* existe alors ! Eh bien, pour ne pas vous faire attendre plus longtemps, sachez que l'équipe de Villiers a remporté ce premier tournoi sur le score de 1 à 0. Vous reconnaîtrez les artisans de cette victoire sur notre photo . Les matchs ont été arbitrés par Philippe Beaudoin, Jean-Paul Clément et Claude Delhommeau. Saluons la présence de Pierre Bacqué, conseiller général et



L'équipe de Villiers-sous-Grez, entraînée par Bernard Darré, comprenait en arrière plan et de gauche à droite :

Laurent Mayoud, Sébastien Colas, Jean-Marie Fougères, Richard Antoine, Laurent Beaudoin, Thomas Delhommeau, François Perchellet, Jean-Raymond Leroy, Pascal Bonhomme .

Au premier plan et de gauche à droite :

Phillipe Guillon, Thomas Chevalier, Frédéric Fraix, Fabien Massaïa, David Caillère, Jean-Luc Aubert Matthias Campigotto.

de nombreux supporters qui ont mis une joyeuse ambiance sur le stade.

A l'issue de cette belle journée de football, M. le Maire a remis trophée ou médaille aux gagnants avant de convier toute l'assemblée à un superbe apéritif préparé par les membres de l'Amicale villaronne, M^me^ Clément et quelques autres bénévoles.

Samedi 15 juin

C'est en présence de Pierre Bacqué, conseiller général et de Madame Alix Tardieu, fille du poète, que M. le Maire a inauguré l'allée Jean Tardieu. Pour rendre hommage au poète et dramaturge qui, à plusieurs reprises, séjourna chez ses parents, rue de Nemours, Jean-André Morin tint un discours quelque peu étonnant puisqu'il reprenait l'idée que Jean Tardieu avait utilisée dans sa courte pièce *Un mot pour un autre*. C'est ainsi que le discours, concocté par Laurence Leroy et Gilles Guillot contenait ces mots : « chers murs mitoyens... ». Notre Maire s'adressait, vous l'avez deviné, à « ses chers concitoyens » ! Cet hommage à son père fut pour M^me^ Tardieu un moment d'émotion mais aussi de surprise lorsqu'elle reconnut dans l'assemblée plusieurs personnes qui avaient bien grandi depuis leur dernière rencontre ! M^me^ Tardieu a en effet passé quelques moments de ses jeunes années chez ses grands-parents. L'exposition présentée dans la salle des mariages et préparée par Isa Mercure et Gilles Guillot a dû lui rappeler bien d'autres souvenirs. Toujours est-il que l'humeur de l'assemblée était joyeuse autour du cocktail offert par la municipalité.

Puis ce fut, plus tard dans la soirée, l'hommage sur la scène du foyer . Et là, nous eûmes la surprise de découvrir les nouveaux aménagements scéniques achevés la veille par Michel Union et Yves Lechevallier. Lorsque le rideau de velours d'un rouge chatoyant s'ouvrit pour nous laisser découvrir les *Envahiss'notes* évoluant sur fond noir, la magie du spectacle, rendue possible, entre autres, par de bons éclairages, eut lieu, créée tour à tour par musiciens et acteurs. Nous ont régalés de leur talents professionnels ou amateurs : l'Atelier-théâtre de Villiers (Marinette Boulleray, Nati Colas, Michelle Ferré, Réjane Leschier, Alice Mills, Pascal Bonhomme, Gérard Colas, André Orts, Michel Poulain), Maurice Baquet, Élisabeth Catroux, la Chorale de Villiers sous la direction de Bernard Leroy, Rémy Darcy, Yvan Dautin, les Envahiss'notes sous la direction de Laurence Leroy, Gilles Guillot, Héloïse Guillot, Philippe Le Mercier, Bernard Leroy, Laurence Leroy, Jean Lescot, Isa Mercure, Anna Ringart et Nicolle Vassel. Ont participé à la technique : Grégory Clin, Christophe Gonçalves, François Leproux, Frédéric Pardon et Cyril Union.

Cette soirée, coordonnée par Gilles Guillot et organisée par l'*Atelier théâtre et musique* avec le concours de l'*Amicale villaronne* se termina par un dîner préparé par les cordons bleus de la Chorale, dîner qui réunissait tous les artistes.



Dimanche 23 juin

C'est par un spectacle de danses sur le thème de la bande dessinée qu'a commencé cet après-midi de fête à l'école.



Nous avons vu évoluer tout d'abord les CE2 et les CM qui firent revivre Astérix et le fidèle Obélix perturbés, mais pas plus que ça, par quelques Romains. Puis les petits de maternelle évoquèrent pour nous Mickey, les plus grands (CP et CE1) Tintin, Bécassine, Sylvain et Sylvette. Les Dalton s'échappèrent bien du pénitencier mais Lucky Luke et Jim Canada étaient là pour faire retrouver l'ombre du cachot aux quatre fuyards (CE2 et CM). Les Schtroumpfs des moyenne et grande sections de maternelle conclurent ce spectacle bien trop court au goût des spectateurs ! Est-ce parce que, l'espace d'un moment, nous retrouvons notre âme d'enfant ou que l'évocation de ces personnages imaginaires nous permet d'échapper à la réalité quelques minutes ou tout simplement, sommes-nous émerveillés de ce que nos enfants savent faire, nous qui les prenions, quelques instants plus tôt, pour des « petits » ? Quelle patience et quels trésors d'ingéniosité ont déployés, cette année encore, enseignants et parents pour faire éclater les couleurs des costumes, trouver l'idée des accessoires, découvrir la musique qui « colle » le mieux au scénario ! Et ce n'est pas tout : en effet, la seconde partie de l'après-midi, la kermesse, fut tout aussi réussie : petits et grands ont pu exercer leur adresse, tenter leur chance à la marguerite, se faire maquiller, soupeser le panier...

Fourbu mais heureux, tout ce petit monde est allé se coucher tôt car le lendemain, le voyage scolaire les conduisit au parc Nigloland de Bar-sur-Aube.

Le nettoyage du rocher Saint-Etienne

Nous partîmes à trente ; mais par un prompt renfort
Nous nous vîmes cinquante en arrivant au port.

Cette épopée eut lieu samedi 6 juillet sur les pentes du rocher Saint-Étienne où la commission environnement avait convié toutes les personnes volontaires à un grand nettoyage d'été. De 7 à 77 ans, les Villarons ont répondu « présent ». Nous avons attendu que les *Jeux forestiers* aient eu lieu, imaginant avoir beaucoup à faire sur le stade et ses environs. Il n'en fut rien. Les membres de l'E.S.F. et les employés communaux avaient déjà remis en état tout ce secteur. Par contre, il nous fallut plus d'une heure à cinquante personnes environ pour ramasser tous les morceaux de verre des canettes de bière que des inconscients s'amusent à faire éclater sur les rochers. Exceptés ces innombrables morceaux de verre, nous avons trouvé l'ensemble du rocher assez propre. Nous en avons déduit que nombre de promeneurs devaient ramener à la maison les déchets qu'ils trouvaient. Par ailleurs, nous avons pu constater le nombre important de pins malades bons à être abattus (et brûlés), la difficulté sera de faire arriver les troncs sur les chemins.

Comme la matinée n'était pas encore terminée, nous sommes allés à la carrière pour la débarrasser de pièces de voiture (portières, cric) de nombreuses canettes de bière (encore !) de plateaux du ball-trap, etc. Et là, nous eûmes la mauvaise surprise de découvrir que le deuxième ensemble bancs-table de pique-nique s'était volatilisé, non pas en fumée comme le premier mais avait été purement et simplement déboulonné de son socle de béton. La Municipalité s'est immédiatement saisie du problème.

Pour conclure agréablement cette matinée de labeur et remercier les participants, nous nous sommes réunis autour du verre de l'amitié… sans canette de bière, cette fois !

A. U.

Nos joies et nos peines

De très beaux enfants nous sont nés ce printemps : Claire et Laure Nicaise le 23 avril à Fontainebleau et Théo Touchard le 23 juin à Fontainebleau.

Devant Monsieur le Maire, ils se sont dit « oui » : Jacques Combe et Andrée Flusin le 1er juin, Ludovic Thomas et Christelle Vocelle le 8 juin, Marc Adam et Sylvie Ahrens le 6 juillet.

Lors des cérémonies commémoratives du 8 mai, J.-A. Morin a remis à Mme Gordano la médaille d'argent du travail pour les vingt années qu'elle a passées au service de la maison de retraite Saint-Joseph de la Chapelle-la-Reine.

À l'âge de 88 ans, M. Jean Grapperon, sous-officier de réserve a reçu le titre de Reconnaissance de la Nation en témoignage des services exceptionnels rendus à l'occasion de sa participation au conflit 1939/1945.

Nous avons eu la tristesse de perdre : Mme Raymonde Fleureau le 15 mai à l'âge de 70 ans et le 28 juin, Mme Geneviève Léoni dans sa 96e année.

Tribune libre *(par J.-P. Clément)*

La fête au village

Quel printemps animé !

Outre la traditionnelle kermesse de l'école où tout le village… ou presque, s'est rencontré, quatre manifestations culturelles, sportives, et gastronomiques, ont déplacé plus de 4000 personnes.

Bravo à tous ceux qui ont organisé et réussi ces manifestations : l'*Amicale villaronne*, activement présente dans toutes les manifestations, l'*Atelier théâtre et musique* (A T M) la commission municipale jeunesse et sport et l'E. S. F.

La gastronomie au village

17 exposants, 20 annonceurs, plusieurs centaines de personnes, voilà la réussite de l'exposition « produits et terroir » organisée les 11 et 12 mai.

Derrière les chiffres, d'excellents produits, tous testés personnellement par le rédacteur en chef du *Plume-Tambour* !

On ne peut que se réjouir de voir annexer le beaujolais par le Gâtinais… et le champagne par les Villarons (à consommer avec modération).

Quel tournoi !

Le 1er match du tournoi du 1er juin entre l'équipe *de mon village* et l'équipe de *mon barreau* m'a traumatisé.

Chaque tir au but réussi par l'un me transperçait le cœur pour l'autre.

Le deuxième match fut encore pire :

L'équipe de *mon canton* contre l'équipe de *mon gendre* : crise cardiaque assurée, devant un match haletant (3-0, puis 3-1, puis 3-2) et Philippe Beaudoin qui siffle la fin du match avec 5 minutes de retard.

L'après-midi, mêmes épreuves dans un ordre différent :
– *mon canton* écrasé par *mon barreau* ;
– *mon gendre* battu de justesse par *mon village.*

Heureusement qu'il y avait le soleil, les enfants et leur joie de participer au concours de tir au but, les villarons, chaleureux et accueillants pour les *estrangers*, le maire entre deux mariages et… le vin rosé de Bernard Darré.

Merveilleuse soirée

Un maire bien inspiré dans son discours-éloge de Jean Tardieu, une assistance nombreuse à l'inauguration de l'allée Jean Tardieu et à la soirée intitulée *spéctacle Jean Tardieu*, une prestation exceptionnelle de tous les participants : voilà qui restera dans la mémoire de ceux qui ont assisté et donnera des regrets à ceux qui ne sont pas venus.

Quelle intelligence de la part des organisateurs de cette soirée : Isa Mercure, Gilles Guillot, Laurence et Bernard Leroy que de nous avoir fait comprendre que, comme le rappelle



le *Figaro* du samedi 15 juin, Tardieu, c'est « la musique des mots ».

Aussi, ce spectacle, c'était les mots de Jean Tardieu qui évoquent tellement la musique et la musique d'Yvan Dautin qui évoque tellement les mots de Jean Tardieu.

La deuxième qualité de ce spectacle qui était original sinon unique, c'est d'avoir mis sur la même scène des professionnels chevronnés et des amateurs… nos amateurs de Villiers-sous-Grez.

Ceux-ci n'ont pas à rougir de la comparaison, qu'il s'agisse de nos merveilleux *Envahiss'notes*, de la chorale de notre village dont la réputation n'est plus à faire, ou de quelques artistes de l'Atelier-théâtre, dans une *conversation sinfonietta* parfaitement rythmée et synchronisée.

À la fin de cette soirée, on se prenait à regretter que notre foyer rural ne soit pas plus grand. L'équipe municipale n'a pu qu'améliorer la qualité technique des lieux… Mais n'a pas pu pousser les murs !

Un conseiller général ... souple et élastique

Une attraction imprévue a marqué les 5es jeux forestiers qui étaient organisés à Villiers-sous-Grez par l'Entente sportive de la forêt (E.S.F.) : le saut à l'élastique de Pierre Bacqué, notre conseiller général, par ailleurs président de l'E.S.F., qui tint à honorer un pari… pas si stupide que cela !

Voilà un homme qui monte haut et qui rebondit bien !

Il avait été précédé de nombreux amateurs (plus de 200), notamment des Villarons.

On peut les féliciter tous.

Grand succès d'affluence (plus de 4 000 personnes) selon les organisateurs… et aussi pour les services de police de Villiers-sous-Grez !

Beaucoup d'enfants s'initiant au mur d'escalade, au lancer de buches, tir à l'arc, javelot et autres.

Belles démonstrations de judo par les enfants, de ju-jitsu par des ceintures noires, marron ou vertes et de voltige à cheval par de charmantes jeunes filles.

Cross-country des jeunes et des moins jeunes.

Et enfin, superbe course de traîneaux par les attelages de chiens de la région.

Ce fut une bien belle fête qui clôtura en beauté ces deux mois d'intense activité, et on ne peut que souhaiter que les jeux forestiers reviennent à nouveau dans l'avenir à Villiers-sous-Grez.

L'école : suite et fin

La nomination de Pascal Bonhomme comme directeur de l'école de Recloses et de Martine Clostre comme directrice de l'école de Villiers-sous-Grez nous a réjouis et nous leur adressons nos plus vives félicitations.

Nous souhaitons ardemment que sous leur houlette, les deux écoles de Villiers-sous-Grez et de Recloses développent un regroupement harmonieux, rejetant au loin les mauvais souvenirs des querelles de l'hiver.

Quelques soient les opinions de chacun, tous sont d'accord dans ce village pour que la ou les écoles fonctionnent dans l'intérêt des enfants. Nous sommes sûrs que les nouveaux directeurs feront tout pour faire vivre des écoles harmonieuses.

J.-P. C.



C'est André Surget qui, cette fois nous livre quelques moments de la vie d'antan.

Ça s'est passé un dimanche... il y a quelques années...

Il faudra quand même se lever à 5 heures car le laitier passe le dimanche aussi. Et puis, dimanche ou pas, il faut nourrir les chevaux, les sortir. Heureusement le samedi est jour de marché ; alors on attelle la tapissière (à deux roues) ou le quatre roues et direction Nemours ! Les ouvriers, eux, travaillent six jours dont le samedi et en été, leurs journées de dix heures sont bien longues.

Dimanche, c'est le jour de la messe. Aussi, le curé qui habite souvent à Larchant enfourche son vélo et, soutane au vent, débouche sur la place de l'église où trois ou quatre gamins ont déjà revêtu aube rouge et surplis de dentelle. Les femmes arrivent en assez grand nombre, par contre, la plupart des hommes s'arrêtent au café pour jouer à la belote, à la manille ou encore à la manille coinchée. Les trois grands cafés de Villiers rassemblent ainsi une centaine de joueurs l'été. L'hiver, nos Villarons sont bien sûr à la chasse.

En sortant de la messe, on passe à la boulangerie, la boucherie n'existe pas encore et le boucher de Larchant vient à Villiers faire sa tournée.

L'après-midi, jeunes et moins jeunes ont le choix entre deux salles de bal. Le piano mécanique mène la danse ! Beaucoup plus tard, il sera détroné par le pick-up et les disques 78 tours, mais nous n'en sommes pas encore-là . Pour le moment, les jeunes filles souhaitent seulement que leurs mères soient un peu plus souples sur les principes et qu'elles les autorisent à aller seules au bal . Car les fêtes ne manquent pas au village !

En septembre, c'est la Saint-Étienne ; en décembre, le lendemain de Noël, la place Neuve accueille une confiserie et ses roudoudous, une rotonde, mais surtout, le tir avec le singe pompier. Lorsque l'on réussit à atteindre le bouton dans la petite niche, aussitôt les portes s'ouvrent et un petit camion de pompier apparaît ainsi qu'un petit singe habillé en pompier. C'est le père Pierre qui est l'heureux propriétaire d'une telle merveille. La mère Pierre, elle, nous régale de ses noisettes. Puis, en janvier, c'est la Saint-Vincent, patron des vignerons ; viennent ensuite : Mardi-gras, Pâques, la Fête-Dieu, la Saint-Jean à Nemours et à Fontainebleau la foire de la Sainte-Catherine et ses milliers d'animaux : bœufs maigres et vaches à lait, chevaux, ânes et moutons que les paysans des pays hauts achètent à l'automne pour les engraisser l'hiver avec les betteraves à vache et la pulpe de sucrerie.

Il me semble n'avoir assisté aux vêpres que les jours de grande fête : Pâques et première communion. Par contre, je me souviens fort bien du lundi matin où mon patron m'a cherché dans tout Villiers parce que j'avais cinq minutes de retard au boulot... Mais que voulez-vous, j'étais allé au bal du dimanche soir !

Et les bals du dimanche soir, vous vous en souvenez ?

Pendant la guerre, nous avions trouvé un fauteuil d'homme-orchestre dans lequel Jean, notre accordéoniste, n'a pas tardé à s'installer. Et il jouait des mains, des coudes, des pieds, des genoux, de la tête ! Cela se passait à la *Masure*, propriété des Hyspa. Contre un peu de ravitaillement, on nous prêtait, pour y danser, le salon décoré d'une vierge byzantine.

Les nuits étaient un peu plus longues lorsqu'on cherchait les œufs de Pâques ou que l'on mettait les mais au 1er mai. En 1942, nous avons même fait le réveillon avec Claude Luter chez Simonin.

Pendant la guerre, il y avait un seul bal pour toute la région. Aussi, nous faisions jusqu'à 50 km pour nous retrouver malgré le couvre-feu. Les gendarmes, quand ils nous trouvaient, nous faisaient sortir de la paille des hangars... mais à peine avaient-ils fait deux kilomètres que nous retournions danser jusque vers une heure du matin. Nous attendions avec impatience Pâques et Pentecôte car nous avions deux nuits pour danser et le dimanche suivant, nous fêtions le beau dimanche !

André Surget



Tennis club de Villiers

La saison 96-97 est commencée depuis le 1er avril, et déjà plusieurs manifestations importantes se sont déroulées de la meilleure manière qui soit :

le 5 mai,
journée entretien des courts et assemblée générale

Une journée bien remplie durant laquelle de nombreux joueurs et joueuses sont venus ratisser, gratter et nettoyer les installations pour que tout soit en ordre pour la saison. Qu'ils en soient remerciés chaleureusement.

A 11 h 30, les travaux se sont arrêtés pour le déroulement de l'assemblée générale.

De ces débats, on retiendra que le club se porte bien, et qu'il reste encore beaucoup à faire.

Après le repas, la journée de travail s'est poursuivie, jusqu'à épuisement des tâches et des travailleurs.

le 26 mai, journée **trois balles**

Près de 90 participants pour ces jeux de boules et de balles.

Pique-nique et bonne ambiance ont permis à tous de passer une agréable journée.

Parlons sport maintenant avec deux compétitions importantes qui se sont déroulées au mois de juin :

le tournoi dames

Seize compétitrices se sont affrontées sur une période d'un mois et la finale a opposé Dominique Viron, de Villiers et du bureau (bravo Dominique !) à Annetta Laigle du Vaudoué, qui l'a emporté en deux sets .

le tournoi enfants

Organisé de main de maître par Frédéric Pardon, il a réuni plus de 64 enfants inscrits dans les clubs de Moncourt-Fromonville, Villiers et à L'E.S.F. Poussins, benjamins, minimes, garçons et filles nous ont montré un jeu de qualité et les personnes présentes aux finales du 23 juin ont pu admirer les futurs champions.

Un grand merci aux organisateurs et rendez-vous l'année prochaine à Moncourt pour une nouvelle édition.

Notre *rencontre* traditionnelle avec l'E.S.F. aura lieu courant septembre, la date va être précisée dans les jours qui viennent..

Vous pouvez encore vous inscrire pour la saison, chez Michel Poulain, 1 rue de Larchant, ou chez Frédéric Pardon, 11 Rue Gabriel Bachet, les cotisations étant de 110 F pour les moins de 14 ans, 220 F pour les moins de 18 ans et 440 F pour les majeurs.

Le président du T.C.V. : Pierre CHAMPION

Attention

nouveaux horaires des services pendant les vacances.

Les consulter en page 2

Pour distinguer la feuille du hêtre de la feuille du charme, une petite phrase à retenir : *Le* ***charme*** *d'Adam c'est d'****être*** *à poil !* ou en langage plus clair : la feuille du charme a des dents très fines sur son pourtour alors que la feuille du hêtre présente de très petits poils. A. U.

Agenda

Municipal

16 septembre	Conseil municipal
16 octobre	Conseil municipal
15 novembre	Conseil municipal
19 décembre	Conseil municipal

Pratique

15 juillet	ramassage des monstres
26 juillet	balayage des rues
19 août	ramassage des monstres
16 septembre	ramassage des monstres
27 septembre	balayage des rues
14 octobre	ramassage des monstres
29 novembre	balayage des rues

Récréatif

13/14 juillet	Repas et bal	Amicale villaronne
21 juillet	1er concours de 32 doublettes	Association des boulistes
3 août	2ème concours de 32 doublettes	Association des boulistes
1er septembre	brocante de Villiers sous Grez	Club des aînés
13 octobre	course cycliste	Commission des sports